

Climat : Objectif OCEAN – J + 1 an

Le 8 juin 2015, plus de 60 têtes de réseau, représentant 30 000 organisations dans 30 pays, se retrouvaient pour créer ParisClimat2015 : Objectif OCEAN, une mobilisation autour de la signature et de la mise en œuvre de 18 propositions pour la santé des océans, un climat et une humanité préservés.

Le 3 décembre 2015, ces propositions ont été présentées à la CoP21 lors de la Journée de l'Océan, et sont devenues Climat : Objectif OCEAN. Le 12 décembre 2015, la Déclaration de Paris était signée, positionnant les milieux terrestres et aquatiques au cœur des enjeux climat.

Le 22 avril 2016, la période de ratification commençait par une cérémonie des Nations-Unies à New York, et Green Cross autour de Jean-Michel Cousteau distribuait à toutes les délégations son « Message aux Leaders de l'Océan », accessible sur <http://bit.ly/OceanLeaders>

Nous publions ce 8 juin un tableau d'avancement sur nos propositions, qui sera mis en ligne sur <http://ocean.cop22.mobi> le 8 juin à 12h00, heure française.

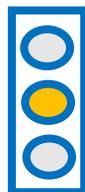
Ces propositions et les réalisations associées seront mises en débat du 26 au 28 septembre 2016 lors du sommet international Climate Chance à Nantes, et ensuite portées à la CoP22 à Marrakech, du 7 au 18 novembre 2016.

Les signataires, au vu des travaux engagés cette année, ont également souhaité compléter leurs engagements par trois initiatives complémentaires : une sur l'élimination des micro-débris, des déchets plastiques et perturbateurs endocriniens, une relative aux migrants, et la dernière mettant en avant les pistes de solutions apportées par la Déclaration Universelle des Droits et Devoirs de l'Humanité.

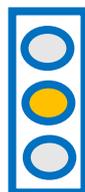
En synthèse de nos travaux :



- La **gestion harmonisée des activités littorales** a été au cœur de l'agenda des territoires, avec une belle mobilisation sur les territoires. Les mots-clés en sont *résilience, adaptation, atténuation*. **Points d'attention** : des aires marines protégées à plus doter et mieux organiser (mer de Corail notamment), une mobilisation du fonds vert à mieux gérer à l'échelle des territoires. **Satisfactions** : belle mobilisation et consolidation dans les forums non étatiques et multi-acteurs (Oceania 22, Forum de la Mer d'El Jadida, MEDCOP, Climate Chance, Habitat III + CoP22), avancées en France via la loi Leroy sur l'économie maritime



- L'**alimentation et la santé des océans et des hommes** a vu se développer le passage à l'acte vers une information plus transparente et plus précise sur le contenu de nos assiettes, l'accentuation de la veille scientifique, le développement de la pédagogie. **Points d'attention** : engagements attendus plus forts de l'Europe et des Etats sur l'affichage, la transparence et l'information, ainsi que dans la sensibilisation et la pédagogie. **Satisfactions** : succès des colloques thématiques (Seafood Fusion, Restauration Durable...) et lancement de « Océan : des clés pour agir » en juillet 2016.



- Les **transports et navires du futur** ont vu se développer une forte mobilisation des professionnels et des territoires. **Points d'attention** : l'absence d'avancée sérieuse sur le prix du carbone est particulièrement problématique, et ne donne pas le signal positif attendu pour faire migrer des filières qui sont prêtes à cette transition. **Satisfactions** : la loi Leroy sur l'économie maritime fixe un cadre ambitieux et pose des jalons concrets qui place la France et son pavillon à l'avant-garde.



- La **sécurité et surveillance pour le développement durable** a bénéficié d'une forte mobilisation, internationale, des acteurs non étatiques, notamment des grandes ONG internationales (WWF, Conservation International...), ainsi que d'un intérêt accru des représentants du secteur privés. **Points d'attention** : la nécessaire législation pour une propriété publique des données et des standards. **Satisfactions** : la réalisation par le GIEC d'un rapport spécial sur l'océan et les avancées sur l'Arctique, ainsi que la mobilisation des forums non étatiques et multi-acteurs (Oceania 22, Forum de la Mer d'El Jadida, MEDCOP, Climate Chance, Habitat III + CoP22)

GESTION HARMONISEE DES ACTIVITES LITTORALES

Proposition 1

Développer des groupes d'économie circulaire qui rassemblent et facilitent le dialogue entre acteurs publics, professionnels et usagers de la mer et associations environnementales.

Thèmes principaux : Gestion intégrée, Aires marines protégées en et développement économique Local, Espace marin propice aux activités humaines, Mobilisation compartiments Fonds Vert, Résilience des populations.



Engagements et voies de réalisation



1. Mettre en œuvre les outils de gestion intégrée et de planification spatiale maritime selon les principes directeurs pour un dialogue constructif avec les parties prenantes, les recommandations des Nations-Unies, de l'Union Européenne et des groupements de collectivités locales.

- Pris en compte dans la déclaration de Bourail (avril 2016),
- Mise à disposition des contenus pour intégration dans les politiques européennes,
- Intégration des travaux dans les plaidoyers effectués par les organisations partenaires, notamment de territoires, d'entreprises et multi-acteurs



2. Développer en partenariat avec les parties prenantes les Aires Marines Protégées qui démontrent la pertinence d'une reconquête des écosystèmes en lien avec le développement économique local.

- En France, les moyens mis à disposition des Aires Marines Protégées restent trop faibles en regard des enjeux,
- Classifications à venir (Atlantique, Pacifique...) sont attendues, le rythme de déploiement reste lent,
- La régulation est à renforcer dans les aires marines existantes, en particulier en France.



3. Considérer l'espace marin comme espace foncier propice aux activités humaines, dans le respect des écosystèmes marins, pour améliorer les conditions de vie des populations et compléter les écosystèmes terrestres (énergies marines et renouvelables en mer notamment).

- La loi sur l'économie maritime, adoptée en France en juin 2016, apporte des pistes,
- Notre déclaration est référencée par les Nations-Unies en regard de l'Objectif de Développement Durable (ODD) 14.



4. Mobiliser plus et mieux des compartiments identifiés du Fonds Vert pour l'Environnement Mondial, les mécanismes REDD+ et liés au carbone stocké dans les écosystèmes marins, pour accélérer les réductions d'émissions avant 2020, contribuer à la reconstruction des écosystèmes littoraux et à l'atteinte des objectifs de création d'aires marines protégées.

- Nous saluons les financements apportés aux Iles Cook, et les dossiers de Papouasie Nouvelle-Guinée et de Tonga,
- L'accès de la Polynésie et de la Nouvelle-Calédonie au Fonds vert n'est pas encore clair (malgré confirmation par le Président François Hollande en Polynésie en 2016),
- Nous demandons la mise en place de financements régionaux dédiés, avec des montants accessibles aux projets littoraux (500 k€ à 5 M€).



5. Renforcer localement la résilience des populations humaines côtières vulnérables, par des mesures complétant localement les plans d'adaptation nationaux. Renforcer localement la résilience des populations humaines côtières vulnérables, par des mesures complétant localement les plans d'adaptation nationaux.

- Belles implication des réseaux collectivités territoriales,
- Résilience et adaptation traités via Oceania 22 (fait), MEDCOP (juillet), Climate Chance (sept), Habitat III (oct),
- Dispositif CREWS en cours de déploiement.
- De nombreux événements climatiques nous rappellent l'urgence d'agir plus et mieux.



6. Mettre en place, de manière prioritaire, la prévention, la collecte et l'élimination des micro-débris, des déchets plastiques et perturbateurs endocriniens, via des actions et à terre, et sur nos rivages et zones littorales, et en haute mer.

- Initiative citoyenne européenne #SPITS (Stop Plastics In The Sea - <http://bit.ly/SPITS>) pour déplastifier la mer, et mettre en avant économie circulaire et démocratie participative.
- Publications scientifiques complémentaires (ARVAM, Expéditions 7^{ème} continent, Expédition MED, Terre-Mer...)

ALIMENTATION ET SANTE DES OCEANS ET DES HOMMES

Proposition 2

Consolider une méthodologie unique pour identifier l’empreinte de chaque activité humaine sur l’océan, en s’appuyant sur les analyses scientifiques, les études d’impact et la consultation informée des parties prenantes.

Thèmes principaux : dialogue constructif par bassin, veille scientifique sur les écosystèmes, labels plus inclusifs, mobilisation compartiments Fonds Vert, sensibilisation et éducation sur la fragilité.



Engagements et voies de réalisation

- 7.** Développer par bassin un dialogue constructif des parties prenantes pour une gestion et une préservation durables des ressources alimentaires issues de la mer, qu’elles soient prélevées ou cultivées.
- Succès de la 1^{ère} édition du SeaFood Fusion Festival, Brest, décembre 2015,
 - Consultations en cours avec les principaux distributeurs français, les enseignes et les marques.
- 8.** Développer la veille scientifique sur les écosystèmes, en analysant spécifiquement l’impact du dérèglement climatique, de la pollution et celui des activités humaines locales.
- Accentuation de la veille scientifique, et mise en avant dans l’ouvrage « Océan : des clés pour agir », à paraître en juillet 2016,
 - Prototypage attendu au 2nd semestre 2016 d’une application web et mobile participative.
- 9.** Rendre les labels plus inclusifs, encourager leur utilisation par les professionnels comme par les consommateurs.
- Volonté d’agir partagée,
 - Thème travaillé dans le colloque « restaurateur demain : quels défis ? quels enjeux ? » en juin 2016, et via le groupe de travail « alimentation durable » de Green Cross.
- 10.** Développer la sensibilisation et l’éducation sur la fragilité, l’origine et la saisonnalité des ressources.
- Mise en avant dans l’ouvrage « océan : des clés pour agir », à paraître en juillet 2016,
 - Lancement au Forum de la Mer d’El Jedida d’une caravane de la mer qui parcourra le Maroc au 2nd semestre 2016,
 - Enjeux « produits de la mer » partie importante des travaux « restauration durable – quels défis ? quels enjeux ? » lancé le 6 juin 2016 à Paris avec le Commissariat Général à la Gastronomie, la Ville de Paris, Green Cross et Metro Cash & Carry...

TRANSPORT ET NAVIRE DU FUTUR

Proposition 3

Faciliter et encourager l'adaptation des infrastructures portuaires et marines nécessaires à la mise en œuvre des nouvelles normes sur les émissions (directives soufre et CO2) et le traitement des eaux de ballast.

Thèmes principaux : s'appuyer sur les exemples existants (européens et nationaux) pour développer l'équipement des ports en terminaux GNL, créer des filières de meilleure valorisation des déchets des eaux de ballast, de traitement des résidus pétroliers, d'économie circulaire portuaire, instaurer localement une fiscalité verte (notamment CO2), ensuite à défendre au niveau international pour une réelle efficacité.



Engagements et voies de réalisation



11. S'appuyer sur les exemples existants (européens et nationaux) pour développer l'équipement des ports en terminaux GNL.

- En France, la loi sur l'économie maritime fixe une échéance (au plus tard le 31 décembre 2025) pour les points de ravitaillement GNL



12. Créer des filières de meilleure valorisation des déchets des eaux de ballast, de traitement des résidus pétroliers, d'économie circulaire portuaire.

- La loi sur l'économie maritime interdit à partir du 1^{er} janvier 2025 le rejet en mer de boues de dragage polluées,
- Les exemples d'économie circulaire pour la valorisation des déchets des eaux de ballast, résidus pétroliers et autres peinent encore à faire système en Europe, et doivent être plus et mieux soutenus.



13. Instaurer localement une fiscalité verte (notamment CO2), ensuite à défendre au niveau international pour une réelle efficacité.

- Nous regrettons le manque d'engagements concrets sur le prix du carbone dans l'accord de Paris, ainsi que sur les plans d'actions concrets (OMI comme NDC) pour l'atteinte des objectifs bas carbone affichés,
- La mobilisation du 22 avril à New-York, comme les travaux de Bonn, n'avancement pas de manière satisfaisante,
- Nous espérons que les Business Days du 10 juin sauront inverser cette tendance, ce qui n'est absolument pas acquis à ce stade.

SECURITE ET SURVEILLANCE POUR LE DD

Proposition 4

Développer la connaissance précise du fonctionnement de l'Océan dans ses interactions avec le climat et du bon état de l'Océan, en créant une base de données commune et ouverte.

Thèmes principaux : acquisition et traitement des données sur toute plateforme, mise en synergie des programmes scientifiques, partage des connaissances, structuration de la veille et partage d'informations, préservation du statut international de l'Antarctique et d'une gouvernance saine et apaisée en Arctique.



Engagements et voies de réalisation



14. Développer le recueil Open data des données publiques et privées au profit de la recherche et de l'action des diverses parties prenantes, en trouvant les modèles financiers efficaces et vertueux.

- Prototypage attendu au 2nd semestre 2016 d'une application web et mobile participative.



15. Développer les moyens d'acquisition et de traitement des données sur tout type de plateformes, qu'elles soient spatiales, aériennes, marines ou sous-marines, habitées ou non.

- Autour de la politique Open Data des agences (notamment ESA et NASA), mise en place de standards de facto (dont l'Ocean Health Index),
- Très faible intérêt de la gouvernance et de la recherche publique pour cette standardisation de facto, avec risque de privatisation de fait des données publiques.



16. Mettre en synergie les programmes scientifiques nationaux, régionaux et internationaux existants avec les initiatives économiques et associatives.

- Avancées encourageantes dans le Pacifique, via les accords de Bourail et Océania 22.



17. Mieux informer sur les migrants et les raisons des migrations, mettre en avant les propositions de coopération proposant des solutions alternatives à la migration, et soutenir les initiatives en secours aux migrants.

- Forte mobilisation en soutien à SOS Méditerranée,
- Potentiel important de pacification par la reconnaissance rapide de la Déclaration Universelle des Droits et Devoirs de l'Humanité,
- MAIS une détresse humaine et une situation humanitaire catastrophique nécessitent des réponses à la hauteur des enjeux.



18. Reconnaître et faire partager la déclaration universelle des droits et devoirs de l'humanité, et mettre en avant les pistes de solutions qu'elle propose pour une gestion plus sereine de la haute mer, comme des zones littorales.

- Présentation de la déclaration le 9 décembre pendant la CoP21, et déplacement de Corinne Lepage aux Nations-Unies à New-York le 22 avril,
- Mention dans la déclaration de Bourail.



19. Structurer la veille et le partage d'information et d'expérience sur la prévision des phénomènes climatiques extrêmes, la résilience des territoires et la continuité des activités économiques et humaines

- Mise en place de l'initiative CREWS, avec contribution très active de la France,
- Développement de la thématique Résilience à Océania 22, MedCop et Climate Chance.



20. Mettre en place un processus international pérennisant la préservation de l'Antarctique et son statut international, et assurer une gouvernance durable et apaisée de l'Arctique.

- Relance des discussions pour un statut actualisé de l'Arctique confirmant une gouvernance durable et sereine, sous l'impulsion de Michel Rocard,
- Inquiétude sur la capacité de l'Antarctique à rester préserver.

La présente déclaration a été signée au 31 mai 2016 par les organisations suivantes :

- ACB - Réseau des bretons d'influence, ACIDD, ALMAE, ARF - Association des Régions de France, Armateurs de France, Association des EcoMaires, Association MerTerre, AUGEO Africa, Bio Thau, Bridgers One, Cerpac, Climates, Club France Développement Durable, Cluster Maritime Français, Collège des Directeurs du Développement Durable, Comité 21, Conect, Crédit Agricole SA, Cyclamed, Décider Ensemble, Durapole, Earth Guardians, Ecocean, Eco DDS, Ecologie Sans Frontière, ECOSYS Group, End Ecocide on Earth, Energies de la Mer, ESA, European Partners for the Environment, Expédition 7ème continent, Fédération des Industries Nautiques, Fondation 2019, Fondation Ensemble, Fondation GoodPlanet, Fondation Malpelo et Autres Ecosystèmes Marins, Fondation Nature et Découvertes, Fondation Watertrek, Forum China Europa, Forum de la Mer, France Libertés, France Nature Environnement, Forest Stewardship Council, GICAN, GREEN, Green Cross France et Territoires, Green Cross International, Groupe SOS, Humanbe, Initiative for Africa, Institut de l'Economie Circulaire, Institut Michel Serres, IPAG Business School, JB Conseils en Énergies Renouvelables, Les Ateliers de la Terre, La Boudeuse, Métamorphose Outremers, Missions Publiques, Moana nui, Monde Volontaire au Développement, Oceania 21, Ocean Futures Society, Open agrifood Orléans, Orée, Pax Arctica, PlanetSolar, R20, Race For Water, Seafood Fusion, SeaOrbiter, SER, SICR, Sunaxon, Tecensys, The Bridge Tank, WaterTrek, WWF, YB-FR...

Les personnalités qualifiées suivantes ont également signé la déclaration :

- M. Jean-Luc Aigoïn, M. Mehdi Alaoui Mdaghri, M. Yann Arthus Bertrand, M. Mounir Beltaifa, M. Vincent Biarnès, Pr Robert Bell, M. Patrice Comte, Mme Céline Cousteau, M. Fabien Cousteau, Mme Laurence Eymard, M. Gregory B. Gallagher, Mme Isabelle Joschke, M. Anthony Lecren, Mme Corinne Lepage, Mme Houria Tazi Sadeq, M. Gino Van Begin, Mme Séverine Vasselin

Ce texte est proposé pour signature sur le site <http://www.cop21.mobi> depuis le 15 juin 2015. Il a été communiqué, avec l'ensemble des signataires à date, à l'ensemble des négociateurs présents le 22 avril 2016 à la ratification de la CoP21, à New York.

Si vous souhaitez signer ce texte au nom d'une organisation, merci de contacter contact@cop21.mobi

La présente déclaration a été initiée le 8 juin 2015, à l'issue du colloque organisé par Green Cross à l'Agence Spatiale Européenne, à Paris, pour la Journée Mondiale des Océans.